Image not found or type unknown

# licencie pour inaptitude cause maladie

Par **lancien**, le **02/01/2011** à **20:45**

je viens d etre licencie pour inaptitude donc preavis de deux mois non payé en tant qu 'ETAM y a t il une solution pour pretendre a un dedomagement par les ASSEDIC si oui comment si non comment faire car 2 mois sans salaire c est impossible cette situation me mettra dans de grande difficulté financiere

merci d avance bien a vous

Par **P.M.**, le **02/01/2011** à **22:16**

Bonjour,
Je présume que l'inaptitude n'est pas consécutive à un accident de travail ou une maladie professionnelle...
Il faudrait que l'attestation indique comme date de rupture du contrat de travail celle de la notification du licenciement et qu'il n'y soit pas fait allusion au préavis...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés